Itinéraire n°1 : Route du Col

Parc national des Ecrins

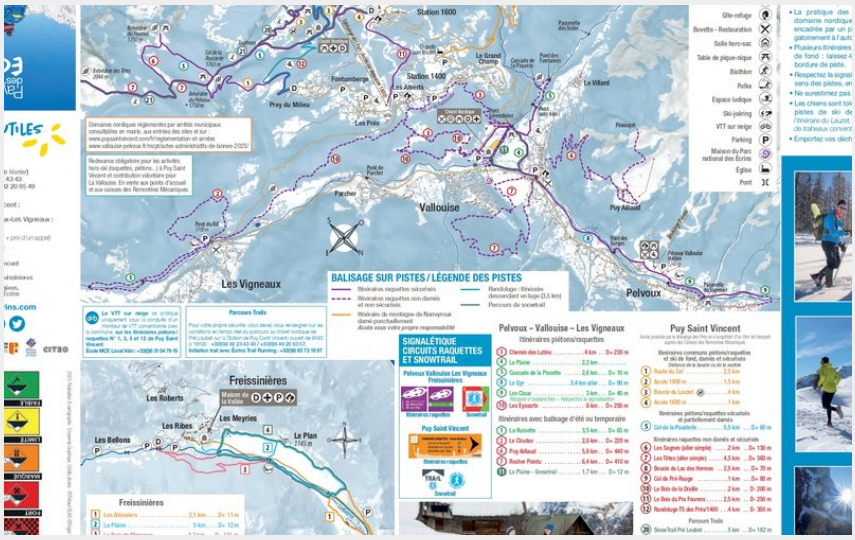

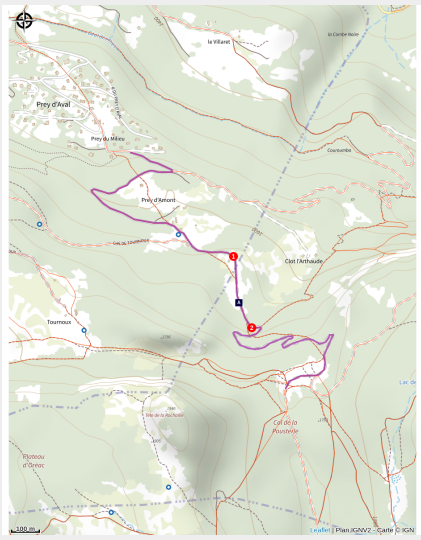

ITINÉRAIRE BALISÉ, SÉCURISÉ, DAMÉ

Pour consulter les conditions du domaine, cliquez ici.

Montée de 2,3 km depuis Prey du Milieu - environ 205m D+

Rejoignez le belvédère du Pelvoux en passant par les anciennes prairies du hameau pittoresque de Prey d'Amont.

Balisage : drapeaux bleus ou violets et panneaux "piétons/raquettes" noirs sur fond jaune.

Description :

Une fois garé à Prey du Milieu, prendre la route du Col après le parking.

1. Progresser sur la route et traverser le hameau de Prey d'Amont.

Infos pratiques

Pratique : Raquette

Durée : 1 h

Cotation : R2

2. Poursuivre sur la route qui monte en épingles vers le belvédère du Pelvoux.

Situation géographique

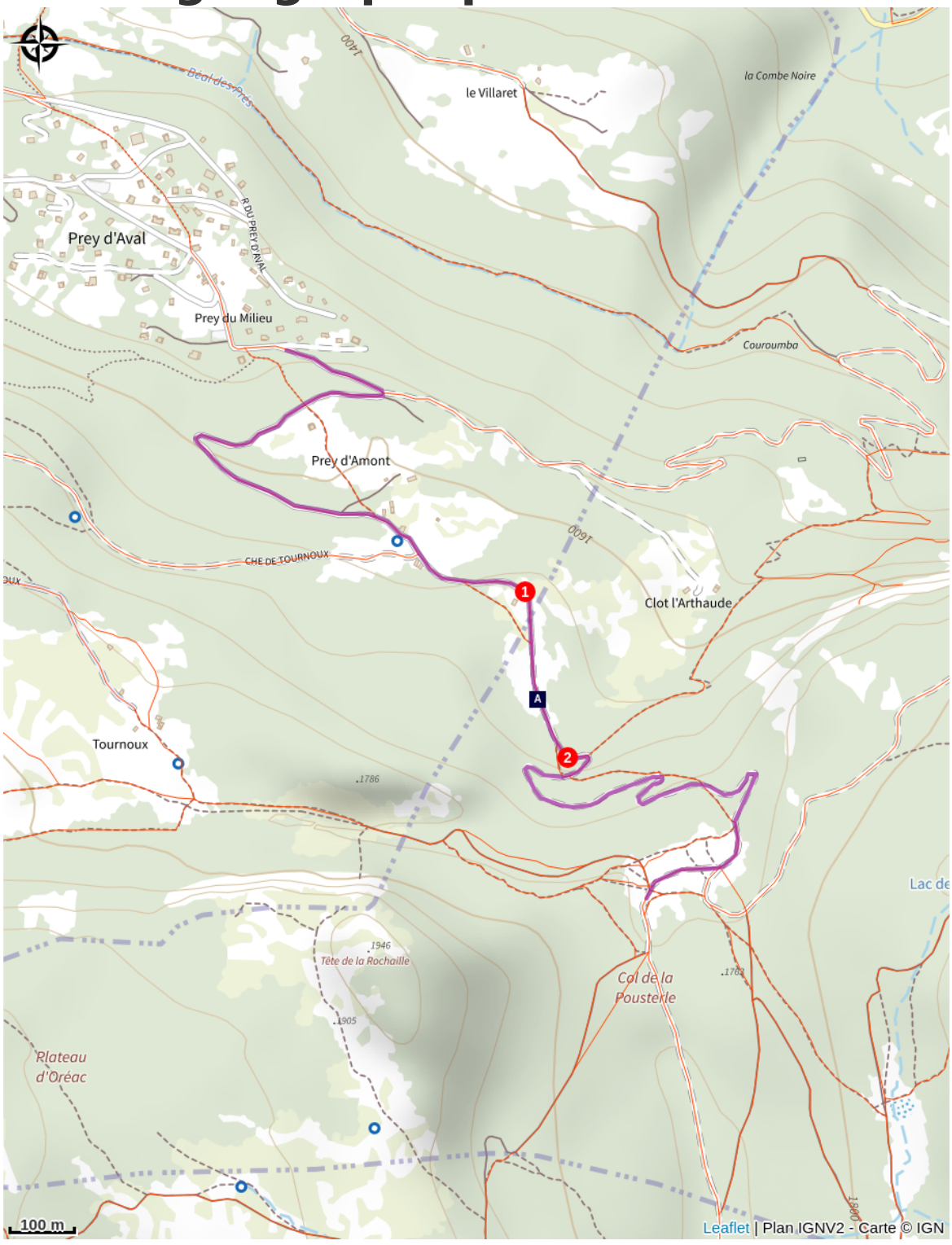

- Le lis martagon (A)
- Les oiseaux de la falaise (B)
- Le col de la Pousterle (C)
- Le mélèze (D)
- Les chauves-souris forestières (E)
- Le col de la Pousterle (F)
- Tournoux (G)
- Le faucon pèlerin (H)
- La céphalaire des Alpes (I)
- La gesse de l'occident (J)

L'hélicon des granites (K)
Le panorama (M)
Le pinson des arbres (O)
L'ancolie des Alpes (L)
La gentiane jaune (N)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandation

Les tarifs des activités hors ski de fond sur le domaine nordique sont disponibles ici et en vente aux caisses des remontées mécaniques ainsi qu'au chalet nordique de Puy Saint Vincent.

Quelques règles :

→ Vous empruntez ces itinéraires sous votre propre responsabilité. Informez-vous des conditions météorologiques et des risques d'avalanche éditées par Météo France. Également, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des bureaux d'information touristique ou du chalet nordique avant votre départ.

→ La pratique des activités nocturnes sur les domaines nordiques est interdite. Elle doit être encadrée par un professionnel et soumise obligatoirement à l'autorisation du service des pistes.

→ Respectez le mobilier : signalétique, interdictions, sens des pistes, tables de pique-nique, passerelles, banderoles, jalons, panneaux de signalisation.

→ Plusieurs itinéraires sont partagés avec d'autres usagers : skieurs de fond, skieurs de randonnée, VTTistes, chien de traineau, rando-luge, traileurs. Laissez-leur la priorité, marchez toujours en bordure de piste et soyez vigilants lorsque vous empruntez ces pistes partagées.

→ De nombreux itinéraires traversent des pistes de ski alpin ; soyez vigilants et laissez la priorité aux pratiquants.

→ Ne marchez pas dans les rails de ski de fond, enjambez-les.

→ N'hésitez pas à vous munir d'un topo-guide pour avoir à portée de main toutes les informations sur les itinéraires raquettes.

→ Ne surestimez pas vos possibilités !

→ Les chiens sont tolérés, tenus en laisse, hors des pistes de ski de fond (chiens interdits sur l'itinéraire du Lauzet du domaine de Puy-Saint-Vincent, réservé aux attelages de chiens de traineaux conventionnés). N'oubliez pas de ramasser les déjections canines.

→ Emportez vos déchets !

→ N'hésitez pas à prendre les transports en commun plutôt que la voiture pour vous rendre sur le domaine nordique.

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo avant votre départ et de ne pas

surestimer vos possibilités. L’Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d’accident. En cas de doutes, s’adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des Secours en Montagne : 112

Équipement

Équipez-vous du matériel nécessaire :

Eau et collation
Vêtements chauds (évitez le port de jeans)
Chaussures montantes (randonnée, après ski rigides)
Bâtons de marche
Crème solaire
Lunettes de soleil
Bonnet/chapeau/casquette
Petit kit de premiers secours

Sur votre route...



Le lis martagon (A)

Dans les endroits les plus frais, le sentier est bordé de grandes plantes comme le géranium des bois, aux fleurs violettes, ou le lys martagon. Cette superbe plante a de grandes fleurs pendantes aux pétales recourbés, roses, mouchetés de pourpre, laissant apparaître les étamines orangées. Ses feuilles sont allongées et verticillées. Elle pousse dans les prairies et bois frais et, bien que commune ici, est rare dans bien des régions françaises. Sa cueillette est d'ailleurs interdite ou réglementée.

Attribution : Thierry Maillet - Parc national des Écrins



Les oiseaux de la falaise (B)

La falaise accueille bien du monde ! Le grand corbeau, à ne pas confondre avec la corneille, vient volontiers nicher ici. Il ne fait pas bon ménage avec le faucon pèlerin, oiseau qui a été en fort déclin et qui reste une espèce sensible. Celui-ci affectionne également cette falaise, riche en trous propices à la nidification. Le tichodrome échelette, encore nommé « oiseau papillon » en profite également pour y nicher. Quelques voies d'escalade sont interdites en période de reproduction de ces oiseaux.

Attribution : Pascal Saulay - Parc national des Écrins



Le col de la Pousterle (C)

La pousterle, en occitan haut-alpin, c'est une petite porte (une poterne). Il vient du latin posterula qui signifie la porte de derrière. Ce toponyme désigne parfois un col, qui est une porte entre deux vallées en quelque sorte ! Les glaciers ont creusé cette porte où passait un bras entre le glacier qui occupait le vallon du Fournel et celui qui s'écoulait dans celle de Vallouise.

Attribution : Bertrand Bodin - Parc national des Écrins



Le mélèze (D)

Emblème des Alpes du sud, ce résineux perdant ses aiguilles en hiver, se pare d’or et illumine la montagne à l’automne. Les mélézins sont entretenus par le pâturage des troupeaux. Sans eux, d’autres arbres comme le sapin ou différents pins peuvent pousser pour donner un autre type de forêt. Espèce pionnière, le mélèze ne craint pas la lumière pour s’installer. Son bois résistant et imputrescible a toujours servi pour la construction des maisons.

Attribution : Robert Chevalier - Parc national des Écrins



Les chauves-souris forestières (E)

Les chauves-souris ne vivent pas que dans les grottes ! En été, certaines espèces forestières s’abritent pendant le jour dans de vieux arbres creux ou des trous de pics. Les femelles peuvent aussi y faire une petite colonie où naîtront les petits (un par femelle). Dans cette forêt encore jeune sans trop de vieux arbres, des gîtes ont été installés pour aider les chauves-souris et mieux les étudier.

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



Le col de la Pousterle (F)

La pousterle, en occitan haut-alpin, c’est une petite porte (une poterne). Il vient du latin posterula qui signifie la porte de derrière. Ce toponyme désigne parfois un col, qui est une porte entre deux vallées en quelque sorte ! Les glaciers ont creusé cette porte où passait un bras entre le glacier qui occupait le vallon du Fournel et celui qui s’écoulait dans celle de Vallouise.

Attribution : Bertrand Bodin - Parc national des Écrins



Tournoux (G)

Le plateau de Tournoux et un petit paradis avec ses prairies fraîches, ses quelques chalets rénovés de pierre et de mélèze et sa vue sur la Tête d'aval, imposant sommet calcaire faisant partie du massif du Montbrison. Que ce soit en VTT, à pied ou en ski de fond en hiver, on a toujours envie d'y faire une petite pause !

Attribution : Jan Novak



Le faucon pèlerin (H)

Des cris retentissent dans la falaise. Un couple de faucons pèlerins y niche régulièrement. Avion de chasse aux ailes effilées, c'est un prédateur redoutable des pigeons et autres oiseaux. Il a failli disparaître en raison des pesticides mais reste fragile car les œufs sont encore pillés pour la fauconnerie, bien que ce soit une espèce protégée. Il est aussi sensible au dérangement : il est déconseillé aux grimpeurs de faire de l'escalade dans cette zone au printemps.

Attribution : Fiat Denis - Parc national des Écrins



La céphalaire des Alpes (I)

Ressemblant à une scabieuse de haute taille (jusqu'à 2 mètres) mais ayant des capitules jaune pâle, cette plante n'est pas commune. Pourtant là, à la croisée des chemins, elle s'est installée sur un petit bout de terrain, allez donc savoir pourquoi ! C'est une plante montagnarde ne vivant que dans l'ouest de l'arc alpin.

Attribution : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Écrins



La gesse de l'occident (J)

Peu commune mais bien présente sur Puy-Saint-Vincent, cette plante forme de grandes et belles touffes en bordure du sentier. Elle porte de grandes grappes de fleurs jaunes, devenant brun orangé à maturité. Les gesses appartiennent à la même famille que les pois, les genêts, la glycine ... Chez toutes ces plantes, les fleurs se ressemblent. La gesse occidentale pousse en lisière des bois ou dans les prairies plutôt fraîches. Elle vit dans les montagnes du sud de l'Europe ... donc un peu méridionale aussi !

Attribution : Parc national des Écrins - Bernard Nicollet



L'hélicon des granites (K)

Voici un escargot bien mal nommé ! En effet, il ne vit pas spécifiquement sur les roches granitiques, comme le montre ici une importante population de cette espèce, sur calcaire. Il se réfugie dans des casses (éboulis à gros blocs) humides et fraîches. Son corps et noir et il a une belle coquille de près de 2 cm de largeur, un peu aplatie. Il est peu commun et sa répartition ne se situe que dans une toute petite partie des Alpes.

Attribution : Combrisson Damien



L'ancolie des Alpes (L)

Cette plante donne de très belles fleurs grandes et bleu azur, peu nombreuses sur la tige et un joli feuillage. Elle se rencontre dans les endroits frais de préférence sur calcaire. Elle est rare et protégée. Malheureusement, même un photographe bienveillant peut lui faire du tort en écrasant par mégarde de jeunes plants qui ne devaient fleurir que une ou deux années plus tard. Il faut donc être vigilant. Elle est endémique des Alpes occidentales.

Attribution : Cyril Coursier



Le panorama (M)

Du sommet de la via ferrata, le panorama est vaste sur la vallée de Vallouise. On peut voir vers le nord ouest le sommet du Pelvoux et son glacier (quasi) somital et à sa gauche le Pic Sans Nom et L'Ailefroide. A sa droite, la langue terminale du Glacier Blanc.

Attribution : Maillet Thierry



La gentiane jaune (N)

Cette grande plante aux fleurs jaunes, commune dans les pâturages, est bien connue pour les propriétés toniques et apéritives de sa racine. Il ne faut cependant pas la confondre avec le vératre blanc d'allure semblable avant la floraison mais très toxique. Les feuilles de la gentiane sont disposées de façon opposée par rapport à la tige alors que chez le vératre elles sont alternes , c'est-à-dire échelonnées de part et d'autre de la tige.

Attribution : Coulon Mireille



Le pinson des arbres (O)

Oiseau très commun, ce pinson vit aussi bien en forêt que dans les villages. Le mâle est plutôt dans les tons de rosé, avec une calotte gris bleu, la femelle plus terne dans les tons de gris vert. C'est un oiseau assez grégaire, hormis en période de reproduction et les oiseaux communiquent souvent entre eux par des « pink, pink ». Il est partiellement migrateur, les populations du nord de l'Europe viennent passer l'hiver en France et autres pays tempérés.

Attribution : Pascal Saulay